

Echographie

Votre médecin vous a prescrit une ECHOGRAPHIE pour poser ou de compléter un diagnostic.



L'échographie

Vous pouvez réaliser cet examen au Centre Hospitalier de Perpignan, dans le service d'imagerie médicale et interventionnelle. Vous recevrez une information complète sur votre prise en charge ainsi que sur la réalisation de l'examen.

SERVICE D'IMAGERIE

Tel : 04 68 61 65 16 - Fax : 04 68 61 63 58

L'ECHOGRAPHIE utilise des ultrasons émis par une sonde et transmis dans les tissus qui les réfléchissent pour former une image de la région examinée. Elle peut être couplée à une sorte de radar pour l'étude des vaisseaux (doppler). L'examen fournit des images en mouvement, contrôlées sur un écran.

Lire les fiches d'information [ÉCHOGRAPHIE](#) et [ÉCHOGRAPHIE Pédiatrique](#) réalisées par la Société Française de Radiologie